

**Attestation d'hébergement pour ouverture de compte IG**

Je soussigné(e) (**Noms Prénoms et date de naissance de l'hébergeur**) : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

Atteste sur l'honneur que (**Noms Prénoms complets et date de naissance du client hébergé**) : \_\_\_\_\_

A (lieu de naissance) : \_\_\_\_\_

réside actuellement à mon domicile.

Pour faire et valoir ce que de droit.

**X** **Date et signature de l'hébergeur** : \_\_\_\_\_

**PS** : doivent être joints à ce document une copie de la pièce d'identité **en cours de validité de l'hébergeur** (Carte d'Identité Recto / verso, 4 premières pages du Passeport, Permis de Conduire) ainsi qu'une copie de la preuve d'adresse (Facture électricité/eau/gaz, relevé d'imposition ou bancaire, titre de propriété, quittance d'assurance pour ce logement).

Article 441-7 du Code Pénal –

[...] est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

- 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
- 3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.